



CONSULTATION SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE



Communiqué de presse

REPORT DE LA REFORME DE L'ASSURANCE CHOMAGE : PROTEGER LES PLUS FRAGILES AU-DELA DE L'URGENCE ACTUELLE

Compte tenu de la situation sanitaire, Muriel Pénicaud a annoncé ce jour, le report au 1er septembre, de l'entrée en vigueur de la deuxième vague de la réforme de l'assurance chômage initialement prévue pour le 1er avril. Une décision qui doit être saluée mais qui ne fait que reporter les lourdes conséquences de la réforme sur les chercheurs d'emploi.

La ministre du Travail a annoncé ce jour, que les dispositions relatives au régime d'assurance chômage qui devaient entrer en vigueur le 1^{er} avril prochain sont reportées au 1^{er} septembre 2020. Cette décision, qui apparaissait indispensable au vu de la crise sanitaire qui affecte l'ensemble du pays, doit être saluée. Toutefois, cette prise de conscience de la nécessité de protéger les plus fragiles comme le besoin de préserver nos solidarités, doit perdurer, au-delà de la crise actuelle.

Des conséquences lourdes qui ne sont que reportées

Le report de l'entrée en vigueur des nouvelles règles consistant à modifier la base de calcul des allocations d'assurance chômage ne fait, en effet, que déplacer les problèmes à plus tard. Les allocations qui, à partir du 1^{er} septembre, ne seront plus établies en fonction du salaire moyen correspondant aux jours de travail accomplis, mais aux jours calendaires d'une période étendue au-delà du travail effectif, fera baisser la moyenne des rémunérations. Les conséquences seront très lourdes notamment pour ceux qui, en cette période ne pourront accéder à l'emploi et pour tous ceux qui n'ont d'autres possibilités que de travailler de manière discontinue.

Poursuite de la consultation sur les conséquences de la réforme

La consultation lancée le 1er novembre 2019 par Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC), la CFDT, l'UNSA, la FAGE, ATD Quart-Monde, le Secours Catholique, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP) et Coorace se poursuit donc sur la plateforme [SNC Expressions](#) pour prolonger l'évaluation des conséquences de la réforme sur les chercheurs d'emploi, particulièrement impactés par la crise économique actuelle.